

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE

visant les actions de la société

SOCIÉTÉ DE TAYNINH



initiée par

Quatre Vingt Dix

agissant de concert avec Nuku Hiva Holding et Infinity Nine Promotion
présentée par

ALANTRA

Établissement Présentateur

SwissLife 
Banque Privée

Établissement Présentateur et Garant

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE QUATRE VINGT DIX



Le présent document relatif aux autres informations notamment juridiques, financières et comptables de la société Quatre Vingt Dix a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 23 janvier 2026, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'instruction 2006-07 du 28 septembre 2006 de l'AMF relative aux offres publiques d'acquisition (telle que modifiée). Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Quatre Vingt Dix.

Le présent document complète la note d'information établie par Quatre Vingt Dix relative à l'offre publique d'achat simplifiée obligatoire visant les actions de Société de Tayninh initiée par Quatre Vingt Dix et sur laquelle l'AMF a apposé son visa le 23 janvier 2026 sous le n° 26-012, en application d'une décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »).

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Société de Tayninh (<https://www.tayninh.fr>), et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

QUATRE VINGT DIX
Les Petits Coulons
18330 Neuvy-sur-Barangeon

ALANTRA
42, Rue Washington
75008 Paris

SWISSLIFE BANQUE
PRIVÉE
7 Place Vendôme
75001 Paris

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué de presse sera diffusé, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée obligatoire afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIÈRES

1.	Préambule.....	4
2.	Présentation de l'Initiateur	5
2.1.	Informations générales concernant l'Initiateur	5
2.1.1.	Dénomination sociale.....	5
2.1.2.	Forme juridique, nationalité et siège social	5
2.1.3.	Registre du commerce.....	5
2.1.4.	Date d'immatriculation et durée	5
2.1.5.	Exercice social	5
2.1.6.	Objet social	5
2.1.7.	Approbation des comptes.....	6
2.1.8.	Dissolution et liquidation.....	6
2.2.	Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur	7
2.2.1.	Capital social.....	7
2.2.2.	Cotation des actions de l'Initiateur	7
2.2.3.	Forme des actions	7
2.2.4.	Droits et obligations attachés aux actions.....	7
2.2.5.	Transferts des actions.....	7
2.2.6.	Autres titres / droits donnant accès au capital et instruments financiers non représentatifs du capital.....	8
2.2.7.	Répartition du capital.....	8
2.2.8.	Description des accords portant sur le capital.....	8
2.3.	Informations concernant la gouvernance de l'Initiateur.	8
2.3.1.	Président.....	8
2.3.2.	Révocation du Président	9
2.3.3.	Rémunération du Président	9
2.3.4.	Directeur Général.....	9
2.3.5.	Révocation du Directeur Général.....	10
2.3.6.	Rémunération du Directeur Général	10
2.3.7.	Conseil de Surveillance.....	10
2.3.8.	Décisions des associés	10
2.3.9.	Commissaires aux comptes.....	11
2.4.	Description des activités de l'Initiateur	11
2.4.1.	Activités principales.....	11
2.4.2.	Évènements exceptionnels et litiges significatifs.....	11
2.4.3.	Salariés.....	11
3.	Informations relatives à la situation comptable et financière de l'Initiateur	12
3.1.	Données financières sélectionnées.....	12
3.2.	Frais et financement de l'Offre.....	12
4.	Personnes assumant la responsabilité du présent document	12

1. Préambule

Le présent document est établi, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'article 5 de l'instruction n°2006-07 de l'AMF relative aux offres publiques d'acquisition, par la société Quatre Vingt Dix, une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est sis Les Petits Coulons, 18330 Neuvy-sur-Barangeon, France, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bourges sous le numéro 834 157 539 (« **Quatre Vingt Dix** » ou l'« **Initiateur** »), agissant de concert au sens de l'article L. 233-10 du Code de commerce avec Nuku Hiva Holding¹, et Infinity Nine Promotion² (ci-après désignés, ensemble avec l'Initiateur, le « **Concert** » ou les « **Membres du Concert** »), dans le cadre de son offre publique d'achat simplifiée obligatoire (l'« **Offre** ») au terme de laquelle l'Initiateur propose de manière irrévocable à l'ensemble des actionnaires de la société Société de Tayninh, société anonyme à conseil d'administration au capital de 93.119,70 euros, dont le siège social est sis 10 rue de la bourse, 75002 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 562 076 026 (« **Société de Tayninh** » ou la « **Société** »), d'acquérir en numéraire la totalité de leurs actions de la Société en circulation ou à émettre (les « **Actions** ») non-détenues par le Concert, directement ou indirectement, au prix unitaire de 0,11 euros par Action (le « **Prix de l'Offre** ») payable exclusivement en numéraire, dans les conditions décrites dans la Note d'Information.

Les Actions sont admises aux négociations sur le compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0000063307, mnémorique « TAYN ».

L'Offre fait suite au franchissement des seuils légaux de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, 50%, 2/3, 90% et 95% du capital social et des droits de vote de la Société par les Membres du Concert, à la suite de leur acquisition, le 6 novembre 2025, de 8.926.494 Actions représentant 97,68 % du capital et droits de vote de la Société (le « **Bloc de Contrôle** »), par voie d'acquisition hors marché auprès d'Unibail-Rodamco-Westfield SE (le « **Cédant** »). L'Offre fait également suite à l'annonce du projet de transformation de la Société en une société en commandite par actions (la « **Transformation** ») et de réorientation de l'activité³ (la « **Réorientation de l'Activité** ») qui ont été soumis à l'assemblée générale mixte de la Société qui s'est tenue le 19 janvier 2026 (l'« **Assemblée Générale Mixte** »).

A la date de la Note d'Information, l'Initiateur détient, seul, 5.686.177 actions et droits de vote représentant 62,22% du capital et des droits de vote de la Société et les Membres du Concert détiennent, ensemble, 8.926.494 actions et droits de vote représentant 97,68% du capital et des droits de vote de la Société⁴.

L'Offre porte sur la totalité des Actions, en circulation, non détenues, directement ou indirectement, par les Membres du Concert, soit, à la connaissance de l'Initiateur, un nombre total de 211.968 Actions.

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe, à la date de la Note d'Information, aucun titre de capital, ni aucun autre instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société autre que les Actions.

¹ Société civile dont le siège est sis 9 rue des Colonnes, 75002 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 903 950 871, contrôlée par M. Nathan Benchimol.

² Société par actions simplifiée dont le siège est sis 12 rue Rameau, 78000 Versailles, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 820 958 692, contrôlée et représentée par M. Tony Parker.

³ Voir communiqué de la Société en date du 24 novembre 2025.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 9.138.462 actions et droits de vote.

L'Offre revêt un caractère obligatoire et sera réalisée selon la procédure simplifiée, conformément aux dispositions de l'article 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF. Ainsi, la durée de l'Offre sera de 10 jours de négociation.

L'Offre est faite exclusivement en France ainsi que cela est mentionné à la Section 2.9 « Restrictions concernant l'Offre à l'étranger » de la Note d'Information.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, Alantra et SwissLife (les « **Etablissements Présentateurs** ») ont déposé auprès de l'AMF l'Offre pour le compte de l'Initiateur et garantit, conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

Les modalités, le contexte et les motifs de l'Offre sont présentés dans la Note d'Information.

Après s'être assurée de la conformité du projet d'Offre aux dispositions législatives et réglementaires qui lui sont applicables, l'AMF a rendu sa décision de conformité de l'Offre en date du 23 janvier 2026, publiée sur son site internet (www.amf-france.org). En application des dispositions des articles 231-23 et 231-26 du règlement général de l'AMF, la décision de conformité de l'AMF a emporté visa de la Note d'Information sous le n° 26-012 le même jour et l'AMF a apposé le visa n° 26-013 en date du 23 janvier sur la note en réponse de la Société.

1. Présentation de l'Initiateur

Les informations contenues dans la présente Section 1 sont relatives aux principales stipulations des statuts de l'Initiateur (les « **Statuts** »).

1.1. Informations générales concernant l'Initiateur

1.1.1. Dénomination sociale

La dénomination sociale de l'Initiateur est « Quatre Vingt Dix ».

1.1.2. Forme juridique, nationalité et siège social

L'Initiateur est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé Les Petits Coulons, 18330 Neuvy-sur-Barangeon.

1.1.3. Registre du commerce

L'Initiateur est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Bourges sous le numéro 834 157 539.

1.1.4. Date d'immatriculation et durée

L'Initiateur a été immatriculé le 20 décembre 2017 au Registre du commerce et des sociétés de Bourges pour une durée de 99 ans.

1.1.5. Exercice social

L'exercice social de l'Initiateur commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

1.1.6. Objet social

Aux termes de l'article 2 des Statuts de l'Initiateur, l'Initiateur a pour objet, en France et à l'étranger :

- la prise de participation par achat, souscription, apport, fusion ou de toute autre manière dans toutes entités, quel que soit leur activité et/ou le lieu de leur siège social, ainsi que la détention et la gestion de ces participations, que celles-ci prennent ou non la forme de valeurs mobilières

et, plus généralement, toutes opérations se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus défini ;

- le contrôle et l'animation de filiales et participations et notamment, l'exercice de mandats sociaux au sein de ces filiales et participations, l'orientation du développement, la mise en œuvre de décisions prises à cet effet et le contrôle de leur exécution ;
- le conseil et plus généralement la fourniture de toutes prestations de services et d'assistance, notamment dans le domaine de la recherche et du développement, le développement commercial, l'intermédiation, la formation ;
- toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
 - o la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
 - o la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
 - o la participation, directe ou indirecte, de l'Initiateur dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; et
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

1.1.7. Approbation des comptes

Aux termes de l'article 25 des Statuts de l'Initiateur, le président de l'Initiateur (le « **Président** ») dresse l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date.

Le Président dresse également le bilan décrivant les éléments actifs et passifs et faisant apparaître de façon distincte les capitaux propres, le compte de résultat récapitulatif des produits et des charges de l'exercice, ainsi que l'annexe complétant et commentant l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Le Président établit le rapport de gestion sur la situation de l'Initiateur durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi.

Dans les neuf mois de la clôture de l'exercice ou, en cas de prolongation, dans le délai fixé par décision de la collectivité des associés, les associés doivent statuer par décision collective sur les comptes annuels, au vu du rapport de gestion et, le cas échéant, du rapport du ou des commissaires aux comptes. Lorsque l'Initiateur établit des comptes consolidés, ceux-ci sont présentés, lors de cette décision collective, avec le rapport de gestion du groupe et le rapport des commissaires aux comptes.

1.1.8. Dissolution et liquidation

Outre le cas d'une dissolution anticipée de l'Initiateur en cas de capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, l'Initiateur est dissout, conformément à l'article 30 des Statuts, dans les cas prévus par la loi et, sauf prorogation, à l'expiration du terme fixé par les Statuts ou par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Un ou plusieurs liquidateurs sont alors nommés par l'associé unique ou par la collectivité des associés.

Le liquidateur représente l'Initiateur et est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même à l'amiable. Il est habilité à payer les créanciers et à répartir le solde disponible. L'associé unique ou la collectivité des associés peut l'autoriser à continuer les affaires en cours ou à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

L'actif net subsistant après remboursement du nominal des actions est partagé également entre toutes les actions.

Lorsque l'associé unique est une personne morale, la dissolution de l'Initiateur entraîne la transmission universelle de son patrimoine entre les mains de l'associé unique, sans qu'il y ait lieu à liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.

Conformément à l'article 11 des Statuts, les actions demeurent négociables après la dissolution de l'Initiateur et jusqu'à la clôture de la liquidation.

1.2. Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur

1.2.1. Capital social

A la date du présent document, tel qu'indiqué dans ses Statuts, le capital social de l'Initiateur s'élève à six millions cinq cent trente-six mille douze euros (6.536.012 €), correspondant à six millions cinq cent trente-six mille douze cents (6.536.012) actions d'une valeur nominale d'un euro (1€) chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et de même catégorie.

1.2.2. Cotation des actions de l'Initiateur

L'Initiateur n'est pas une société cotée et, en tant que société par actions simplifiée, elle ne peut pas procéder à ce jour à une offre au public de titres financiers.

1.2.3. Forme des actions

Les actions sont obligatoirement nominatives. Elles donnent lieu à une inscription en compte individuel dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi et les règlements en vigueur, c'est-à-dire de leur inscription au nom du titulaire sur les comptes d'associés et sur un registre coté et paraphé, dénommé « *registre des mouvements de titres* », tenus chronologiquement à cet effet par l'Initiateur.

1.2.4. Droits et obligations attachés aux actions

Aux termes de l'article 13 des Statuts de l'Initiateur, chaque action, donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Chaque action donne en outre droit au vote et à la représentation lors des décisions collectives, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de l'Initiateur et d'obtenir communication des documents sociaux visés par les Statuts de l'Initiateur ainsi que ceux expressément prévus par la loi.

Les associés de l'Initiateur ne sont responsables du passif social qu'à concurrence de leurs apports.

Les droits et obligations attachés à l'action suivent l'action quel qu'en soit le titulaire. La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux Statuts de l'Initiateur et aux décisions des associés.

1.2.5. Transferts des actions

Aux termes de l'article 11 des Statuts de l'Initiateur, les actions sont librement négociables entre associés. En cas d'augmentation du capital, les actions sont négociables à compter de la réalisation de celle-ci.

La transmission des actions à des tiers doit faire l'objet d'un agrément résultant d'une décision collective des associés statuant dans les conditions prévues pour les décisions extraordinaires. L'associé à l'origine

de la transmission doit notifier son projet au Président et aux autres associés en indiquant les informations sur le bénéficiaire de la transmission, le nombre de valeurs mobilières dont la transmission est envisagée, le prix, les conditions et les modalités de la transmission projetée.

La décision d'agrément ou de refus d'agrément par les associés doit être notifiée à l'associé à l'origine de la transmission dans le délai de soixante (60) jours à compter de la notification préalable. Cette décision d'agrément ou de refus d'agrément n'a pas à être motivée.

A défaut de notification de la décision d'agrément ou de refus d'agrément dans le délai de soixante (60) jours à compter de la notification préalable, l'agrément est réputé acquis.

En cas d'agrément, l'associé à l'origine de la transmission peut réaliser librement la transmission aux conditions prévues dans la notification préalable.

En cas de refus d'agrément, l'Initiateur est tenu, dans un délai de trois (3) mois à compter de la notification du refus d'agrément fait à l'associé à l'origine de la transmission, de faire acquérir ses valeurs mobilières, par un ou plusieurs associés et/ou par un ou plusieurs tiers et/ou par la Société en vue d'une réduction du capital.

A défaut d'accord entre les parties, le prix des valeurs mobilières sera déterminé par voie d'expertise, dans les conditions prévues à l'article 1843-4 du Code civil.

Le cédant peut à tout moment notifier au Président de l'Initiateur qu'il renonce à la cession de ses valeurs mobilières.

Si, à l'expiration du délai de trois (3) mois susvisé, l'achat n'est pas réalisé, l'agrément est considéré comme donné. Toutefois, ce délai peut être prolongé par ordonnance du Président du Tribunal des Activités Economiques statuant en la forme des référés, sans recours possible.

La clause d'agrément ne peut être supprimée ou modifiée qu'à l'unanimité des associés.

Toute transmission réalisée en violation de cette clause d'agrément est nulle.

1.2.6. Autres titres / droits donnant accès au capital et instruments financiers non représentatifs du capital

A la date du présent document, il n'existe pas de titres, droits ou instruments financiers, autres que les actions ordinaires susvisées donnant accès au capital de l'Initiateur.

1.2.7. Répartition du capital

A la date des présentes, M. Éric Larchevêque détient l'intégralité des actions de l'Initiateur, soit 6.536.012 actions représentant 100% du capital et droits de vote de l'Initiateur.

1.2.8. Description des accords portant sur le capital

A la date du présent document, à la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun accord portant sur le capital de l'Initiateur.

1.3. Informations concernant la gouvernance de l'Initiateur.

1.3.1. Président

L'Initiateur est dirigé par un Président, personne physique ou morale, associé ou non de l'Initiateur.

Le premier Président de l'Initiateur est désigné dans les Statuts. Le Président est ensuite désigné par décision collective des associés prise à la majorité extraordinaire. Sauf décision contraire, le Président est nommé sans limitation de durée. Le mandat du Président est renouvelable sans limitation.

A la date des présentes, M. Éric Larchevêque est le Président.

Dans les rapports avec les tiers, le Président représente l'Initiateur et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de l'Initiateur dans la limite de son objet social et des pouvoirs expressément dévolus par la loi et les Statuts à la collectivité des associés.

Les pouvoirs du Président peuvent être limités par décision collective des associés statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires ou par délibération du Conseil de surveillance lorsqu'il existe. Toute limitation des pouvoirs du Président est inopposable aux tiers.

L'Initiateur est engagé même par les actes du Président qui ne relèvent pas de l'objet social de l'Initiateur, à moins qu'il ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, la seule publication des Statuts de l'Initiateur ne suffisant pas à constituer cette preuve.

Le Président peut déléguer à toute personne de son choix, avec ou sans faculté de subdéléguer, certains de ses pouvoirs pour l'exercice de fonctions spécifiques ou l'accomplissement de certains actes.

1.3.2. Révocation du Président

Conformément à l'article 15.2 des Statuts, le Président peut être révoqué à tout moment sans indemnisation et sans juste motif par décision de l'associé unique ou par décision collective des associés prise à la majorité extraordinaire. Le Président peut être également révoqué à tout moment sans indemnisation par décision de l'associé unique ou par décision collective des associés prise à la majorité ordinaire en cas de faute du Président, telle que le non-respect de toute disposition statutaire, tout acte contraire à l'intérêt de la Société ou tout acte répréhensible sur le plan pénal.

Le Président est révoqué de plein droit sans indemnisation en cas d'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler une entreprise ou personne morale, incapacité ou faillite personnelle du Président personne physique ou de mise en redressement ou liquidation judiciaire, interdiction de gestion ou dissolution du Président personne morale.

1.3.3. Rémunération du Président

Conformément à l'article 15.3 des Statuts, le Président peut recevoir, pour l'exercice de ses fonctions, une rémunération qui est fixée dans la décision de nomination ou ultérieurement par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés. Elle peut être fixe ou proportionnelle ou à la fois fixe et proportionnelle au bénéfice ou au chiffre d'affaires.

En outre, le Président est remboursé de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs.

1.3.4. Directeur Général

Le Président peut être assisté par un ou plusieurs directeurs généraux, associés ou non de l'Initiateur.

Le Directeur Général est nommé sur proposition du Président ou d'un ou plusieurs associés représentant au moins 50% du capital et des droits de vote, un ou plusieurs Directeurs Généraux peuvent être nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par décision de la collectivité des associés prise à la majorité extraordinaire qui fixe la durée de leurs mandats.

Le Directeur Général a pour mission d'assister le Président dans l'exercice de sa mission.

Dans l'ordre interne, le Directeur Général dispose des mêmes pouvoirs que le Président, sauf dispositions particulières visées dans la décision procédant à sa nomination lesquelles sont prises à titre de règlement intérieur non opposable aux tiers.

Les pouvoirs du Directeur Général peuvent être limités par décision collective des associés statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires ou par délibération du Conseil de surveillance lorsqu'il existe. Toute limitation des pouvoirs du Directeur Général est inopposable aux tiers.

Dans les rapports avec les tiers, le Directeur Général dispose du pouvoir de représenter l'Initiateur.

A la date des présentes, aucun Directeur Général n'a été nommé au sein de l'Initiateur.

1.3.5. Révocation du Directeur Général

Conformément à l'article 16.2 Statuts, le Directeur Général peut être révoqué à tout moment sans indemnisation et sans juste motif par décision de l'associé unique ou par décision collective des associés prise à la majorité extraordinaire. Le Directeur Général peut être également révoqué à tout moment et sans indemnisation par décision de l'associé unique ou par décision collective des associés prise à la majorité ordinaire en cas de faute du Directeur Général, telle que le non-respect de toute disposition statutaire, tout acte contraire à l'intérêt de la Société ou tout acte répréhensible sur le plan pénal.

Le Directeur Général est révoqué de plein droit sans indemnisation en cas d'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler une entreprise ou personne morale, incapacité ou faillite personnelle du Directeur Général personne physique ou de mise en redressement ou liquidation judiciaire, interdiction de gestion ou dissolution du Directeur Général personne morale.

1.3.6. Rémunération du Directeur Général

Conformément à l'article 16.3 des Statuts de l'Initiateur en vigueur à la date des présentes, le Directeur Général peut recevoir une rémunération dont les modalités sont fixées dans la décision de nomination. Elle peut être fixe ou proportionnelle ou à la fois fixe et proportionnelle au bénéfice ou au chiffre d'affaires.

En outre, le Directeur Général est remboursé de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs.

1.3.7. Conseil de Surveillance

Conformément à l'article 17 des Statuts, sur proposition du Président ou d'un ou plusieurs associés représentant au moins 50% du capital et des droits de vote, un Conseil de surveillance peut être mis en place.

L'étendue des pouvoirs et des modalités de nomination des membres de cet organe seront déterminés par une décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés en cas de pluralité.

A la date des présentes, aucun Conseil de surveillance n'a été mis en place au sein de l'Initiateur.

1.3.8. Décisions des associés

Conformément à l'article 21 des Statuts de l'Initiateur, l'associé unique ou la collectivité des associés est seul(e) compétent(e) pour prendre les décisions suivantes :

- approbation des comptes annuels et affectation des résultats ;
- approbation des conventions réglementées ;
- nomination des commissaires aux comptes ;

- augmentation, amortissement et réduction du capital social ;
- transformation de la Société ;
- fusion, scission ou apport partiel d'actif ;
- dissolution et liquidation de la Société ;
- agrément des cessions d'actions ;
- augmentation des engagements des associés ;
- modifications des statuts de la Société, sauf pour le transfert du siège social dans les conditions de l'article 4 des Statuts de l'Initiateur ;
- nomination, révocation et rémunération du Président et des Directeurs Généraux ;
- nomination et révocation des membres du Conseil de surveillance ;
- liste des décisions du Président et/ou des Directeurs Généraux devant faire l'objet d'une approbation ou d'une consultation des associés et ou du Conseil de surveillance lorsqu'il existe ; et
- émission d'un emprunt obligataire.

Les décisions qui ne relèvent pas de la compétence de l'associé unique ou de la collectivité des associés sont de la compétence du Président et le cas échéant du Directeur Général.

Les décisions collectives des associés nécessitent que les associés présents ou représentés possèdent au moins cinquante pour cent (50%) des actions ayant le droit de vote. Les décisions ordinaires sont valablement prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés, tandis que les décisions extraordinaires sont valablement prises à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés.

1.3.9. Commissaires aux comptes

Conformément à l'article 19 des Statuts, la nomination d'un ou plusieurs Commissaires aux comptes titulaires est obligatoire dans les cas prévus par la loi et les règlements. Elle est facultative dans les autres cas.

A la date des présentes, l'Initiateur n'entre pas dans les seuils légaux de désignation obligatoire d'un Commissaire aux comptes et n'a pas procédé à la nomination à titre facultatif d'un Commissaire aux comptes titulaire.

1.4. Description des activités de l'Initiateur

1.4.1. Activités principales

L'Initiateur est une société holding qui a pour activité principale l'acquisition et la détention d'actions.

L'Initiateur fournit également des services de conseil et d'accompagnement notamment aux sociétés dont il détient une participation.

1.4.2. Événements exceptionnels et litiges significatifs

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe, à la date du présent document, aucun litige significatif ou fait exceptionnel, autre que l'Offre et les opérations qui y sont liées, susceptibles d'avoir une incidence sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de l'Initiateur.

1.4.3. Salariés

L'Initiateur n'emploie aucun salarié à la date du présent document.

2. Informations relatives à la situation comptable et financière de l'Initiateur

2.1. Données financières sélectionnées

Les comptes sociaux de l'Initiateur pour les exercices clos aux 31 décembre 2024, 2023 et 2022 figurent en **Annexes 1, 2 et 3** du présent document.

2.2. Frais et financement de l'Offre

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre uniquement, en ce compris notamment les honoraires et autres frais de conseils externes, financiers, juridiques, comptables ainsi que des experts et autres consultants et les frais de publicité et de communication, est estimé à environ 850.000 euros (hors taxes).

Dans le cas où toutes les Actions visées par l'Offre seraient apportées à l'Offre, le montant total de la contrepartie en espèces à verser par l'Initiateur aux actionnaires de la Société qui ont apporté leurs Actions à l'Offre s'élèverait à 23.316,48 euros (hors frais et commissions).

L'Offre sera financée sur les fonds propres disponibles de l'Initiateur.

3. Personnes assumant la responsabilité du présent document

« J'atteste que le présent document contenant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la société Quatre Vingt Dix, qui a été déposé le 23 janvier 2026 auprès de l'Autorité des marchés financiers, dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée obligatoire initiée par la société Quatre Vingt Dix, agissant de concert avec Nuku Hiva Holding et Infinity Nine Promotion et visant les actions de la société Société de Tayninh, et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n°2006-07 de l'Autorité des marchés financiers.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Quatre Vingt Dix

Représentée par Monsieur Éric Larchevêque, Président

Annexe 1

Eléments comptables sociaux de la société Quatre Vingt Dix au 31 décembre 2024

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

QUATRE VINGT DIX

Les petits coulons
18330 NEUVY-SUR-BARANGEON

Siret : 83415753900026



SEMAPHORES EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'Ordre de la région Ile-de-France

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Faits caractéristiques</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	9

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 769 498	501 540	3 267 958	4 326 203
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	591 565		591 565	441 196
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 361 063	501 540	3 859 523	4 767 399
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	14 400		14 400	14 400
Autres créances	9 348 377	372 000	8 976 377	6 757 885
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1		1	1
Disponibilités	21 218		21 218	48 935
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 383 996	372 000	9 011 996	6 821 220
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 745 058	873 540	12 871 518	11 588 619
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			9 333 781	6 815 200

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 517 500	3 517 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 505	10 505
Report à nouveau	-858 648	-411 228
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 918 186	-447 419
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	751 272	2 669 457
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	12 101 248	8 901 248
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 800	6 720
Dettes fiscales et sociales	11 198	11 194
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	12 120 247	8 919 162
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	12 871 518	11 588 619
(1) Dont à plus d'un an (a)	12 101 248	8 901 248
(1) Dont à moins d'un an (a)	18 998	17 914
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	12 000		12 000	12 000
Chiffre d'affaires net	12 000		12 000	12 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			12 000	12 000
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			22 244	52 105
Impôts, taxes et versements assimilés			520	187
Salaires et traitements			15 164	15 164
Charges sociales			5 448	6 971
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			302 000	70 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1	
Total charges d'exploitation (II)			345 375	144 426
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-333 375	-132 426
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			154 169	97 876
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			353 508	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			507 678	97 876
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			300 300	404 748
Intérêts et charges assimilées (4)				5 121
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			300 300	409 869
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			207 378	-311 993
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-125 997	-444 419

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 792 188	3 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 792 188	3 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 792 188	-3 000
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	519 678	109 876
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 437 864	557 295
BENEFICE OU PERTE	-1 918 186	-447 419
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		97 876
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU QUATRE VINGT DIX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 12 871 518 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 918 186 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres informations relatives aux risques climatiques

Conformément à la recommandation 2021-06 de l'AMF, la direction de la société précise que les états financiers de la Société arrêtés au 31/12/2024 ne sont pas impactés par des décisions stratégiques et engagements pris relatifs aux risques climatiques. Aucun risque climatique susceptible d'impacter significativement la valeur comptable de ses actifs n'a été identifié sur cet exercice.

Faits caractéristiques

QUATRE VINGT DIX n'a pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie. Le contexte géopolitique et économique international n'a pas eu d'impact majeur sur les dépenses de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 677 443	450 537	1 358 483	3 769 498
- Autres titres immobilisés	644 704	150 369	203 508	591 565
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	5 322 147	600 906	1 561 991	4 361 063
ACTIF IMMOBILISE	5 322 147	600 906	1 561 991	4 361 063

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Les flux s'analysent comme suit :

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU ELIV 18330 NEUVY SUR BARANGEON			100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS TCHAO TCHAO 49100 ANGERS	1 340		12,69	
SAS LACF 78170 LA CELLE ST CLOUD	53 862		29,08	
SAS VIDIAMO 92200 NEUILLY SUR SEINE	1 999		23,86	
SAS LES 100 VOEUX 60800 CREPY-EN-VALOIS	1 000		25,00	
SAS LA BELLE BOUSE 69000 LYON	7 500		30,00	
NOTA 44880 SAUTRON	1 330		9,77	
SAS CHARLIE & LELOLA 59800 LILLE	1 697		17,09	
SAS BLACK LINE 83740 LA CADIERE D'AZUR	13 064		22,57	
FREEMOOV 18100 VIERZON	36 445		17,04	
HANDIPARK 17690 ANGOULINS	1 000		33,22	
SAS ALGOSUP 18100 VIERZON	50 000		30,00	
SAS BIG TONTON AFRO 59800 LILLE	1 000		30,00	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	1 297 682	1 297 682			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 362 777 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 400	14 400	
Autres	9 348 377	14 596	9 333 781
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	9 362 777	28 996	9 333 781
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	14 400
Total	14 400

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 517 500,00 euros décomposé en 3 517 500 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
LARCHEVEQUE ERIC 18330 neuvy-sur-barangeon	100,00	3 517 500,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-411 228
Résultat de l'exercice précédent	-447 419
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-858 648
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-858 648
Total des affectations	-858 648

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	3 517 500				3 517 500
Réserve légale	100				100
Réserves générales	10 505				10 505
Report à Nouveau	-411 228	-858 648	-858 648	-411 228	-858 648
Résultat de l'exercice	-447 419	447 419	-1 918 186	-447 419	-1 918 186
Total Capitaux Propres	2 669 457	-411 228	-2 776 833	-858 648	751 272

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 120 247 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 800	7 800		
Dettes fiscales et sociales	11 198	11 198		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 101 248		12 101 248	
Produits constatés d'avance				
Total	12 120 247	18 998	12 101 248	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	12 101 248			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 080
Taxe d'apprentissage CAP	14
Total	7 094

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	12 000		12 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	12 000		12 000

Annexe 2
Éléments comptables sociaux de la société Quatre Vingt Dix au 31 décembre 2023

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

QUATRE VINGT DIX

Les petits coulons
18330 NEUVY-SUR-BARANGEON

Siret : 83415753900026



GVA EURAUDIT

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes inscrite aux tableaux
de l'Ordre et de la Compagnie de Paris

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert-Comptable	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Faits caractéristiques</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	10
2. Détail des comptes	17
Bilan détaillé	18
Compte de résultat détaillé	21

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes annuels

Attestation d'Expert-Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU QUATRE VINGT DIX relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	11 588 619
Chiffre d'affaires	12 000
Résultat net comptable (Perte)	-447 419

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS CEDEX 16

Le 06/05/2024

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 677 443	351 240	4 326 203	4 047 021
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	644 704	203 508	441 196	424 687
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 322 147	554 748	4 767 399	4 471 708
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	14 400		14 400	14 400
Autres créances	6 827 885	70 000	6 757 885	3 616 119
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1		1	
Disponibilités	48 935		48 935	136 573
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 891 220	70 000	6 821 220	3 767 091
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 213 368	624 748	11 588 619	8 238 800
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			6 815 200	3 611 324

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 517 500	3 517 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 505	10 505
Report à nouveau	-411 228	-180 875
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-447 419	-230 353
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 669 457	3 116 877
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 901 248	5 101 248
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 720	4 560
Dettes fiscales et sociales	11 194	16 115
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	8 919 162	5 121 923
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 588 619	8 238 800
(1) Dont à plus d'un an (a)	8 901 248	5 101 248
(1) Dont à moins d'un an (a)	17 914	20 675
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	12 000		12 000	12 000
Chiffre d'affaires net	12 000		12 000	12 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			12 000	12 000
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			52 105	46 585
Impôts, taxes et versements assimilés			187	123
Salaires et traitements			15 164	10 000
Charges sociales			6 971	3 592
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			70 000	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			144 426	60 300
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-132 426	-48 300
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			97 876	38 379
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			97 876	38 379
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			404 748	150 000
Intérêts et charges assimilées (4)			5 121	70 432
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			409 869	220 432
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-311 993	-182 053
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-444 419	-230 353

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	3 000	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 000	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	109 876	50 379
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	557 295	280 732
BENEFICE OU PERTE	-447 419	-230 353
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	97 876	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU QUATRE VINGT DIX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 11 588 619 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 447 419 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres informations relatives aux risques climatiques

Conformément à la recommandation 2021-06 de l'AMF, la direction de la société précise que les états financiers de la Société arrêtés au 31/12/2023 ne sont pas impactés par des décisions stratégiques et engagements pris relatifs aux risques climatiques. Aucun risque climatique susceptible d'impacter significativement la valeur comptable de ses actifs n'a été identifié sur cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

QUATRE VINGT DIX n'a pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie. Le contexte géopolitique et économique international n'a pas eu d'impact majeur sur les dépenses de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 197 021	483 622	3 200	4 677 443
- Autres titres immobilisés	424 687	220 017		644 704
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 621 708	703 639	3 200	5 322 147
ACTIF IMMOBILISE	4 621 708	703 639	3 200	5 322 147

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Les flux s'analysent comme suit :

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU ELIV 18330 NEUVY SUR BARANGEON	1 501 000	-987 553	100,00	-262 726
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS TCHAO TCHAO 49100 ANGERS	1 340		12,69	
SAS LACF 78170 LA CELLE ST CLOUD	53 862		29,08	
SASU LE COMPTOIR DE L'OUTDOOR 13640 LA ROQUE D'AN	408 210		20,57	
SAS VIDIAMO 92200 NEUILLY SUR SEINE	1 999		23,86	
SAS LES 100 VOEUX 60800 CREPY-EN-VALOIS	1 000		25,00	
SAS LA BELLE BOUSE 69000 LYON	7 500		30,00	
SAS CHARLIE & LELOLA 59800 LILLE	1 697		17,09	
SAS BLACK LINE 83740 LA CADIERE D'AZUR	13 064		22,57	
SAS ALGOSUP 18100 VIERZON	50 000		30,00	
SAS BIG TONTON AFRO 59800 LILLE	1 000		30,00	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 501 000	1 501 000	6 347 914		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	1 087 865	1 087 865	367 286		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 842 285 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 400	14 400	
Autres	6 827 885	12 685	6 815 200
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	6 842 285	27 085	6 815 200
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	14 400
Total	14 400

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 517 500,00 euros décomposé en 3 517 500 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détenion	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
LARCHEVEQUE ERIC 18330 neuvy-sur-barangeon	100,00	3 517 500,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/06/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-180 875
Résultat de l'exercice précédent	-230 353
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-411 228
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-411 228
Total des affectations	-411 228

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	3 517 500				3 517 500
Réserve légale	100				100
Réserves générales	10 505				10 505
Report à Nouveau	-180 875	-230 353	-230 353		-411 228
Résultat de l'exercice	-230 353	230 353	-447 419	-230 353	-447 419
Total Capitaux Propres	3 116 877		-677 772	-230 353	2 669 457

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 919 162 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 720	6 720		
Dettes fiscales et sociales	11 194	11 194		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 901 248		8 901 248	
Produits constatés d'avance				
Total	8 919 162	17 914	8 901 248	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	8 901 248			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 8 901 248 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 280
Taxe d'apprentissage CAP	14
Total	5 294

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	12 000		12 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	12 000		12 000

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
261001 - Titres LES 100 VOEUX	250		250	250
261002 - Titres BLACK LINE	201 240		201 240	201 240
261003 - Titres LE COMPTOIR DE L'OUTDOO	150 000		150 000	150 000
261004 - Titres LA BELLE BOUSE	45 000		45 000	45 000
261005 - Titres BIG TONTONS AFRO	300		300	300
261008 - Titres ELIV	1 501 000		1 501 000	1 501 000
261009 - Titres NOTA	39 800		39 800	40 000
261010 - Titres EXPLORA PROJECT	330 291		330 291	330 291
261011 - Titres DARK MATTERS	1 115 000		1 115 000	1 115 000
261014 - TITRES LACF	89 954		89 954	89 954
261015 - Titres Charlie Lelola	100 000		100 000	100 000
261016 - Titres ALGOSUP	300 000		300 000	300 000
261017 - TITRES PROJET CO UP - COLIBRE	69 986		69 986	69 986
261019 - TITRES BLEU CHOCOLAT INVESTM	200 000		200 000	200 000
261020 - TITRES TCHAO TCHAO	51 000		51 000	51 000
261021 - Titres REELY				3 000
261022 - Titres La Paille P O	23 496		23 496	
261023 - Titres Helio Water	250 004		250 004	
261024 - Titres Wheere X Blast Ak	50 000		50 000	
261025 - TITRES VIDIAMO	150 121		150 121	
261026 - Titres Star Project	10 000		10 000	
296110 - Dépréciations titres participations		351 240	-351 240	-150 000
	4 677 443	351 240	4 326 203	4 047 021
Autres titres immobilisés				
271005 - Titres METAV RS	100 000		100 000	100 000
271006 - Titres R-PUR	150 002		150 002	150 002
271007 - Titres SDSG	53 507		53 507	53 507
271008 - TITRES CAP SIX	121 179		121 179	121 179
271009 - Titres ALDAM TALENT	20 000		20 000	
271010 - Titres OSOL	200 017		200 017	
297100 - Dépréciations titres immobilisés		203 508	-203 508	
	644 704	203 508	441 196	424 687
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 322 147	554 748	4 767 399	4 471 708
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
418100 - Clients - factures à établir	14 400		14 400	14 400
	14 400		14 400	14 400
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces	240		240	
445670 - Crédit de TVA à reporter	11 565		11 565	4 035
445860 - TVA sur factures non parvenues	880		880	760
	12 685		12 685	4 795
Autres créances				
455002 - C/C LES 100 VOEUX	30 000		30 000	30 000
455003 - C/C BIG TONTON AFRO	152 000		152 000	152 000
455004 - C/C ELIV	6 347 914		6 347 914	3 350 324

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
455008 - C/C REELY				9 000
455009 - C/C BLACK LINE	70 000		70 000	70 000
455010 - C/C ALGOSUP	100 000		100 000	
455110 - C/C DARK MATTER	100 000		100 000	
455120 - C/C TCHAO TCHAO	15 286		15 286	
496000 - Dépréciations débiteurs divers		70 000	-70 000	
	6 815 200	70 000	6 745 200	3 611 324
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
503000 - Actions	1		1	
	1		1	
Disponibilités				
512000 - Banque - crédit agricole	48 935		48 935	136 573
	48 935		48 935	136 573
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 891 220	70 000	6 821 220	3 767 091
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	12 213 368	624 748	11 588 619	8 238 800

Bilan détaillé

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	3 517 500	3 517 500
	3 517 500	3 517 500
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	100	100
	100	100
Autres réserves		
106800 - Autres réserves	10 505	10 505
	10 505	10 505
Report à nouveau		
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-411 228	-180 875
	-411 228	-180 875
Résultat de l'exercice	-447 419	-230 353
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 669 457	3 116 877
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455001 - C/C ERIC LARCHEVEQUE	8 901 248	5 101 248
	8 901 248	5 101 248
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	1 440	
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	5 280	4 560
	6 720	4 560
<i>Personnel</i>		
421100 - Personnel - rémunérations dues		5 946
		5 946
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - Sécurité sociale	7 251	4 784
437100 - Caisse de retraite cadres	1 529	1 008
	8 780	5 792
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445870 - TVA sur factures à établir	2 400	2 400
	2 400	2 400
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
442100 - Prélèvements à la source (IR)		1 968
448632 - Taxe d'apprentissage CAP	14	9
	14	1 977
Dettes fiscales et sociales	11 194	16 115
TOTAL DETTES	8 919 162	5 121 923
TOTAL PASSIF	11 588 619	8 238 800

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue						
706000 - Prestations de services	12 000	100,00	12 000	100,00		
	12 000	100,00	12 000	100,00		
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante						-82,35
						-82,35
Total	12 000	100,00	12 000	100,00		
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes						
604000 - Achats d'études et prestations	1 000	8,33			1 000	
622600 - Honoraires	44 315	369,29	40 671	338,93	3 644	8,96
622610 - Honoraires comptabilité	6 200	51,67	5 300	44,17	900	16,98
622700 - Frais d'actes et contentieux			50	0,42	-50	-100,00
627100 - Frais sur titres	25	0,21			25	
627800 - Prestations de services bancaires	565	4,70	563	4,69	1	0,21
	52 105	434,21	46 585	388,21	5 520	11,85
Total	52 105	434,21	46 585	388,21	5 520	11,85
MARGE SUR M/SES & MAT	-40 105	-334,21	-34 585	-288,20	-5 520	15,96
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
631200 - Taxe d'apprentissage	89	0,75	68	0,57	21	31,57
633300 - Formation continue (organisme)	83	0,69	55	0,46	28	51,64
633500 - Taxe d'apprentissage (verst libér.)	14	0,11			14	
	187	1,55	123	1,02	64	51,64
Salaires et Traitements						
641100 - Salaires appointements	15 164	126,37	10 000	83,33	5 164	51,64
	15 164	126,37	10 000	83,33	5 164	51,64
Charges sociales						
645100 - Cotisations à l'URSSAF	5 788	48,24	2 987	24,89	2 801	93,79
645300 - Cotisations aux caisses de retraite	1 183	9,85	605	5,04	578	95,59
	6 971	58,09	3 592	29,93	3 379	94,09
Amortissements et provisions						
681745 - Dot. prov. dépréc. autres créances	70 000	583,33			70 000	
	70 000	583,33			70 000	
Autres charges						
658000 - Charges diverses gestion courante						-7,69
						-7,69
Total	92 322	769,35	13 715	114,29	78 607	573,14
RESULTAT D'EXPLOITATION	-132 426	NS	-48 300	-402,50	-84 127	174,18
Produits financiers						
761500 - Intérêts comptes courant	97 876	815,63	38 379	319,82	59 497	155,03
	97 876	815,63	38 379	319,82	59 497	155,03
Charges financières						
661500 - Intérêts comptes courants dépôts CR			70 432	586,94	-70 432	-100,00
664000 - Pertes s/créances liées à particip.	5 121	42,67			5 121	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
686620 - Dot. prov. dépréc. immob. financ.	404 748	NS	150 000	NS	254 748	169,83
	409 869	NS	220 432	NS	189 437	85,94
Résultat financier	-311 993	NS	-182 053	NS	-129 940	71,37
RESULTAT COURANT	-444 419	NS	-230 353	NS	-214 066	92,93
Charges exceptionnelles						
675600 - VNC actifs cédés - Immo financières	3 000	25,00			3 000	
	3 000	25,00			3 000	
Résultat exceptionnel	-3 000	-25,00			-3 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-447 419	NS	-230 353	NS	-217 066	94,23

Annexe 3
Éléments comptables sociaux de la société Quatre Vingt Dix au 31 décembre 2022

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

QUATRE VINGT DIX

Les petits coulons
18330 NEUVY-SUR-BARANGEON

Siret : 83415753900018



GVA EURAUDIT

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de
Commissaires aux Comptes inscrite aux tableaux
de l'Ordre et de la Compagnie de Paris

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert-Comptable	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	9
2. Détail des comptes	16
Bilan détaillé	17
Compte de résultat détaillé	20

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels

Attestation d'Expert-Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU QUATRE VINGT DIX relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	8 238 800
Chiffre d'affaires	12 000
Résultat net comptable (Perte)	-230 353

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS CEDEX 16
Le 15/05/2023

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 197 021	150 000	4 047 021	3 323 081
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	424 687		424 687	203 508
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 621 708	150 000	4 471 708	3 526 589
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	14 400		14 400	
Autres créances	3 616 119		3 616 119	619 232
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	136 573		136 573	1 234 985
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 767 091		3 767 091	1 854 217
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 388 800	150 000	8 238 800	5 380 806
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			3 611 324	593 945

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 517 500	3 517 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 505	10 505
Report à nouveau	-180 875	-23 084
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-230 353	-157 791
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 116 877	3 347 230
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 101 248	2 030 816
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 560	2 760
Dettes fiscales et sociales	16 115	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 121 923	2 033 576
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 238 800	5 380 806
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 101 248	2 030 816
(1) Dont à moins d'un an (a)	20 675	2 760
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	12 000		12 000	
Chiffre d'affaires net	12 000		12 000	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			12 000	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			46 585	149 077
Impôts, taxes et versements assimilés			123	222
Salaires et traitements			10 000	
Charges sociales			3 592	
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			60 300	149 300
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-48 300	-149 300
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			38 379	13 220
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			38 379	13 220
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			150 000	
Intérêts et charges assimilées (4)			70 432	21 711
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			220 432	21 711
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-182 053	-8 492
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-230 353	-157 791

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		3 516 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		3 516 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		3 516 500
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		3 516 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	50 379	3 529 720
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	280 732	3 687 511
BENEFICE OU PERTE	-230 353	-157 791
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU QUATRE VINGT DIX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 8 238 800 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 230 353 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 323 081	873 940		4 197 021
- Autres titres immobilisés	203 508	221 179		424 687
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 526 589	1 095 119		4 621 708
ACTIF IMMOBILISE	3 526 589	1 095 119		4 621 708

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Les flux s'analysent comme suit :

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU ELIV 18330 NEUVY SUR BARANGEON	1 501 000	-723 827	100,00	-371 271
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS REELY 75008 PARIS 08	10 000		30,00	
SAS TCHAO TCHAO 49100 ANGERS	1 340		12,69	
SAS LACF 78170 LA CELLE ST CLOUD	53 862		29,08	
SASU LE COMPTOIR DE L'OUTDOOR 13640 LA ROQUE D'AN	408 210		20,57	
SAS LES 100 VOEUX 60800 CREPY-EN-VALOIS	1 000		25,00	
SAS LA BELLE BOUSE 69000 LYON	7 500		30,00	
NOTA 44880 SAUTRON	1 330		49,62	
SAS CHARLIE & LELOLA 14113 VILLERVILLE	1 697		17,09	
SAS BLACK LINE 83740 LA CADIERE D'AZUR	13 064		20,00	
SAS ALGOSUP 18100 VIERZON	50 000		30,00	
SAS BIG TONTON AFRO 59000 LILLE	1 000		30,00	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 501 000	1 501 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	980 744	830 744			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 630 519 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 400	14 400	
Autres	3 616 119	4 795	3 611 324
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 630 519	19 195	3 611 324
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	14 400
Total	14 400

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 517 500,00 euros décomposé en 3 517 500 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
LARCHEVEQUE ERIC 18330 neuvy-sur-barangeon	100,00	3 517 500,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-23 084
Résultat de l'exercice précédent	-157 791
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-180 875
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-180 875
Total des affectations	-180 875

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	3 517 500				3 517 500
Réserve légale	100				100
Réserves générales	10 505				10 505
Report à Nouveau	-23 084	-180 875	-180 875	-23 084	-180 875
Résultat de l'exercice	-157 791	157 791	-230 353	-157 791	-230 353
Total Capitaux Propres	3 347 230	-23 084	-411 228	-180 875	3 116 877

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 121 923 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 560	4 560		
Dettes fiscales et sociales	16 115	16 115		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 101 248		5 101 248	
Produits constatés d'avance				
Total	5 121 923	20 675	5 101 248	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	5 101 248			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 560
Taxe d'apprentissage CAP	9
Total	4 569

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	12 000		12 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	12 000		12 000

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
261001 - Titres LES 100 VOEUX	250		250	250
261002 - Titres BLACK LINE	201 240		201 240	101 240
261003 - Titres LE COMPTOIR DE L'OUTDOO	150 000		150 000	150 000
261004 - Titres LA BELLE BOUSE	45 000		45 000	45 000
261005 - Titres BIG TONTONS AFRO	300		300	300
261008 - Titres ELIV	1 501 000		1 501 000	1 501 000
261009 - Titres NOTA	40 000		40 000	80 000
261010 - Titres EXPLORA PROJECT	330 291		330 291	330 291
261011 - Titres DARK MATTERS	1 115 000		1 115 000	1 115 000
261014 - TITRES LACF	89 954		89 954	
261015 - Titres Charlie Lelola	100 000		100 000	
261016 - Titres ALGOSUP	300 000		300 000	
261017 - TITRES PROJET CO UP - COLIBRE	69 986		69 986	
261019 - TITRES BLEU CHOCOLAT INVESTM	200 000		200 000	
261020 - TITRES TCHAO TCHAO	51 000		51 000	
261021 - Titres REELY	3 000		3 000	
296110 - Dépréciations titres participations		150 000	-150 000	
	4 197 021	150 000	4 047 021	3 323 081
Autres titres immobilisés				
271005 - Titres METAV RS	100 000		100 000	
271006 - Titres R-PUR	150 002		150 002	150 002
271007 - Titres SDSG	53 507		53 507	53 507
271008 - TITRES CAP SIX	121 179		121 179	
	424 687		424 687	203 508
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 621 708	150 000	4 471 708	3 526 589
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
418100 - Clients - factures à établir	14 400		14 400	
	14 400		14 400	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sces				16 660
445670 - Crédit de TVA à reporter	4 035		4 035	8 167
445860 - TVA sur factures non parvenues	760		760	460
	4 795		4 795	25 287
Autres créances				
455002 - C/C LES 100 VOEUX	30 000		30 000	30 000
455003 - C/C BIG TONTON AFRO	152 000		152 000	152 000
455004 - C/C ELIV	3 350 324		3 350 324	411 945
455008 - C/C REELY	9 000		9 000	
455009 - C/C BLACK LINE	70 000		70 000	
	3 611 324		3 611 324	593 945
Divers				
Disponibilités				
512000 - Banque - crédit agricole	136 573		136 573	1 234 985
	136 573		136 573	1 234 985
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 767 091		3 767 091	1 854 217

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 388 800	150 000	8 238 800	5 380 806

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	3 517 500	3 517 500
	3 517 500	3 517 500
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	100	100
	100	100
Autres réserves		
106800 - Autres réserves	10 505	10 505
	10 505	10 505
Report à nouveau		
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-180 875	-23 084
	-180 875	-23 084
Résultat de l'exercice	-230 353	-157 791
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 116 877	3 347 230
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455001 - C/C ERIC LARCHEVEQUE	5 101 248	2 030 816
	5 101 248	2 030 816
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	4 560	2 760
	4 560	2 760
<i>Personnel</i>		
421100 - Personnel - rémunérations dues	5 946	
	5 946	
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - Sécurité sociale	4 784	
437100 - Caisse de retraite cadres	1 008	
	5 792	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445870 - TVA sur factures à établir	2 400	
	2 400	
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
442100 - Prélèvements à la source (IR)	1 968	
448632 - Taxe d'apprentissage CAP	9	
	1 977	
Dettes fiscales et sociales	16 115	
TOTAL DETTES	5 121 923	2 033 576
TOTAL PASSIF	8 238 800	5 380 806

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue						
706000 - Prestations de services	12 000	100,00			12 000	
	12 000	100,00			12 000	
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante						
Total	12 000	100,00			12 000	
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes						
622600 - Honoraires	40 671	338,93	30 658		10 014	32,66
622610 - Honoraires comptabilité	5 300	44,17	2 300		3 000	130,43
622700 - Frais d'actes et contentieux	50	0,42	115 298		-115 248	-99,96
623100 - Annonces et insertions			283		-283	-100,00
627800 - Prestations de services bancaires	563	4,69	539		25	4,61
	46 585	388,21	149 077		-102 493	-68,75
Total	46 585	388,21	149 077		-102 493	-68,75
MARGE SUR M/SES & MAT	-34 585	-288,20	-149 077		114 493	-76,80
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
631200 - Taxe d'apprentissage	68	0,57			68	
633300 - Formation continue (organisme)	55	0,46			55	
635110 - Contribut° économique territoriale			222		-222	-100,00
	123	1,02	222		-99	-44,59
Salaires et Traitements						
641100 - Salaires appointements	10 000	83,33			10 000	
	10 000	83,33			10 000	
Charges sociales						
645100 - Cotisations à l'URSSAF	2 987	24,89			2 987	
645300 - Cotisations aux caisses de retraite	605	5,04			605	
	3 592	29,93			3 592	
Autres charges						
658000 - Charges diverses gestion courante						25,81
						25,81
Total	13 715	114,29	222		13 493	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-48 300	-402,50	-149 300		101 000	-67,65
Produits financiers						
761500 - Intérêts comptes courant	38 379	319,82	13 220		25 159	190,31
	38 379	319,82	13 220		25 159	190,31
Charges financières						
661500 - Intérêts comptes courants dépôts CR	70 432	586,94	21 711		48 721	224,40
686620 - Dot. prov. dépréc. immob. financ.	150 000	NS			150 000	
	220 432	NS	21 711		198 721	915,28
Résultat financier	-182 053	NS	-8 492		-173 562	NS

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT COURANT	-230 353	NS	-157 791		-72 562	45,99
Produits exceptionnels 775600 - Prod cessions actifs - Immo Fi.			3 516 500		-3 516 500	-100,00
			3 516 500		-3 516 500	-100,00
Charges exceptionnelles 675600 - VNC actifs cédés - Immo financières			3 516 500		-3 516 500	-100,00
			3 516 500		-3 516 500	-100,00
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-230 353	NS	-157 791		-72 562	45,99